



# La Feuille Paroissiale

Communauté locale Notre-Dame de l'Assomption

15<sup>e</sup> année – N°167 – MAI 2025

## Offices et intentions des messes du 4 mai au 1<sup>er</sup> juin

### Dimanche 04/05 : 3<sup>e</sup> dimanche de Pâques C

09h30 Messe pour Mr Cyrille LIBERT et son épouse Marie-Louise HAUSMANN  
et Messe Mr Jean OLIVY (*Anniversaire de naissance ce 25 avril*)  
et Messe pour les soldats morts pour la patrie

### Dimanche 11/05 : 4<sup>e</sup> dimanche de Pâques C

09h30 : Messe pour Mr Georges DONSIN  
et Messe pour les familles MAIRLOT-HAINE et apparentées

### Dimanche 18/05 : 5<sup>e</sup> dimanche de Pâques C (*Premières communions*)

**10h00** : Messe pour les époux GERARDY-DEVIGNE, les époux DEVIGNE-RAPHAY,  
et les époux KUPPERS-GERARDY  
et Messe pour les époux ANTOINE-BAAR, les époux DAUMEN-BAYARD,  
les époux POTELLE-GOOSSENS, Mme Micheline TASQUIN et Mr Joël DARIMONT  
et Messe pour Mme Monique FERIRE-CIUTI (*Anniversaire du décès ce 16 mai*)

### Dimanche 25/05 : 6<sup>e</sup> dimanche de Pâques C

09h30 : Messe pour Mr Jean JOSPIN et son épouse Jeanne VANDEN BROECKE  
(*Anniversaire de naissance ce 23/05*)

### Dimanche 01/06 : 7<sup>e</sup> dimanche de Pâques C

09h30 Messe pour Mme Monique PIRARD JEHOULET (*de la part de la confrérie du Sacré Viatique*)  
et Messe pour Mr Marc HURARD (*Anniversaire du décès ce 1<sup>er</sup> juin*),  
son papa José et sa maman Germaine

## Divers

### Collectes prévues pour le mois mai

Dimanche 11/05 : Collecte prescrite pour les **Vocations**.

*La collecte pour les Vocations est faite afin de soutenir financièrement le Service diocésain des Vocations et la formation des futurs prêtres et diacres du diocèse de Liège. Cette journée nous permet de promouvoir les différents ministères dans notre Eglise et de financer la formation de ceux et celles qui veulent s'engager au service de notre diocèse.*

*Vous pouvez aussi verser sur le compte BE93 3631 4768 5267 de asbl Evêché de Liège avec la communication « Dimanche des Vocations ».*

### Résultats des collectes précédentes

Dimanche 30/03 : 1<sup>ère</sup> collecte prescrite pour le **Carême de Partage** : **67,50 €**

Dimanche 13/04 : 2<sup>e</sup> collecte prescrite pour le **Carême de Partage** : **197,30 €**

*Merci pour votre participation*

### Chapelet et adoration

Tous les **mercredis** à saint Remacle de 08h00 à 08h30 (*adoration de 9h00 à 9h30*)

Tous les **jeudis** à 16h30 à St Antoine, suivie de l'**adoration** à 17h30 et messe à 18h00.

**Prière mariale** tous les vendredis à Notre-Dame des Récollets de 14h00 à 14h30.

### Sacrement du Pardon

A St Antoine, tous les vendredis **sur rendez-vous** de 17h00 à 18h00 au 0471/772447.

### Si vous avez une connexion Internet

Vous trouverez les horaires des messes, les feuillets paroissiaux et pas mal d'informations et de renseignements de l'Unité pastorale Jean XXIII sur le site Internet : <https://www.paroisses-verviers-limbourg.be> avec les liens vers d'autres sites qui pourraient vous intéresser.

### En ce mois de mai, mois de Marie

**Chapelet médité** après la messe du mardi de 8h30 à Petit-Rechain.

## Prier avec le Saint-Père – Mai 2025

Prions pour que le travail permette à chacun de s'épanouir, aux familles de vivre dans la dignité et à la société de devenir plus humaine.

### Pour l'entraide

Vous pouvez toujours glisser votre participation dans la **petite maison** à votre disposition.

## Agenda du mois de mai

Vendredi 16 mai : 19h00 – 21h00 à St Joseph, « **Verviers Ardent** » par et pour les jeunes.

Jeudi 29 mai : **Ascension du Seigneur**, Messes à  
10h00 à Dolhain ; 10h30 à Lambermont ; 11h00 à St Antoine et 18h00 à Notre-Dame.

## A propos de la succession du Pape

Qu'est-ce qu'un conclave ? Le pape, c'est-à-dire le chef de l'Église catholique, est un cardinal élu par ses pairs. Lorsque celui-ci meurt ou qu'il choisit de quitter ses fonctions, un nouveau conclave a lieu afin de lui trouver un successeur. Le mode d'élection du pape représente un temps particulier pour l'Église dicté par des règles bien précises remontant, pour certaines d'entre elles, au Moyen-Âge. Dans les premiers temps du christianisme, l'Évêque de Rome est désigné par le clergé et par le peuple. Rapidement, ce mode d'élection est restreint aux seules grandes familles et notables romains. Mais les choses évoluent dans la deuxième moitié du XIe siècle et le monopole de l'élection pontificale est donné aux cardinaux.

L'enfermement « sous clé » (*cum clave qui a donné le terme conclave*) a été promulgué par le pape Grégoire X : en effet, à la mort du pape Clément IV en 1268, les cardinaux ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un nom. Exaspérées par ce délai interminable (*presque trois ans !*), les autorités romaines décident de les emmurer afin de les presser à trouver un nouveau pape. Grégoire X inscrit ainsi solennellement le conclave comme seule méthode d'élection du pape. Qui participe au conclave ? Les conditions d'éligibilité des votants sont les suivantes : pas plus de 120 cardinaux âgés de moins de 80 ans peuvent participer au conclave. Qui peut être élu « pape » ? Contrairement aux élections politiques, aucun candidat ne se présente ici. Le pape est l'un des membres du Collège des cardinaux qui a été choisi par ses pairs pour assumer le rôle de chef de l'Église.

Comment se déroule le conclave ? Entre 15 à 20 jours après la mort ou la démission du pape, les cardinaux électeurs âgés de moins de 80 ans arrivent au Vatican pour élire le prochain Souverain Pontife. Pendant plusieurs jours, ces derniers vont s'enfermer dans la chapelle Sixtine jusqu'à s'être mis d'accord sur un nom. Pendant toute la durée du conclave, les cardinaux n'ont aucun contact avec le monde extérieur. Les fenêtres sont scellées, les téléphones ne sont pas autorisés, le réseau est brouillé. Ils dorment même dans la résidence Sainte-Marthe, attenante à la chapelle et située dans les jardins du Vatican. Chaque jour, deux scrutins sont organisés le matin et deux l'après-midi. Le conclave débute toujours par des tours à blancs. D'abord, chaque cardinal inscrit sur son bulletin le nom de la personne qu'il souhaite élire. Peu à peu, des noms ressortent puis, des majorités se dégagent jusqu'à arriver à une majorité absolue. À la fin de chaque journée, les bulletins sont brûlés et la couleur de la fumée qui s'en dégage indique au monde extérieur les résultats de leur vote : noire si aucun consensus n'a été trouvé, blanche si un nouveau pape est élu. Lorsqu'une majorité aux deux-tiers est obtenue, le cardinal doyen demande à l'élu s'il accepte sa nouvelle fonction : « Acceptez-vous votre élection canonique comme Souverain Pontife ». S'il accepte, le doyen continue : « De quel nom voulez-vous être appelé ? ». La fumée blanche et les cloches annoncent en cœur aux fidèles qu'ils ont un nouveau pape. Celui-ci s'avance sur le balcon central de la basilique Saint-Pierre pour se présenter et le cardinal doyen prononce le fameux *Habemus papam !*



Seigneur Jésus, Toi le Bon Pasteur,  
Tu as confié à ton serviteur François  
la mission de guider ton Église  
avec humilité, tendresse et courage.  
Nous te rendons grâce pour sa vie donnée  
pour son amour des pauvres, sa défense de la paix  
et son cœur tourné vers Ta miséricorde.  
Reçois-le maintenant dans Ta Lumière  
Accorde-lui la joie éternelle auprès de Toi  
Là où il n'y a plus ni larmes ni souffrance  
mais la Paix pour toujours.  
Nous te prions aussi pour ton Église  
en ces jours de deuil et d'attente.  
Viens la fortifier dans la foi, l'unir dans l'Espérance,  
et lui donner un Pasteur selon ton cœur.  
Amen.